

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier à dix heures, le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, légalement convoqué, s'est réuni à VILLERS-LES-NANCY, 2 allée Pelletier Doisy sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA.

**Mme Rose-Marie FALQUE a été désignée secrétaire de séance.**

	Collège des collectivités affiliées	Collège spécifique des collectivités non affiliées
Nombre de membres	24	6
Nombre de membres présents	11	2
Nombre de procurations	8	/
Nombre de suffrages exprimés	19	1

Etaient présents      Monsieur Daniel MATERGIA  
Monsieur Pierre BOILEAU  
Monsieur Alde HARMAND  
Monsieur Henry LEMOINE  
Monsieur Claude GRAUFFEL  
Monsieur Christophe SONREL  
Madame Rose-Marie FALQUE  
Madame Viviane PLANCHAIS  
Monsieur François DIETSCH  
Madame Martine BOCOUM  
Madame Blandine SOUVAY  
Monsieur Valentin DETHOU  
Madame Chantal FINCK

Ont donné procuration      Monsieur Philippe ARNOULD à Monsieur Henry LEMOINE  
Monsieur David GARLAND à Monsieur Claude GRAUFFEL  
Monsieur Serge DE CARLI à Monsieur Alde HARMAND  
Monsieur Eric PENSALFINI à Monsieur François DIETSCH  
Monsieur Bernard BERTELLE à Monsieur Daniel MATERGIA  
Monsieur Didier JACQUOT-HECK à Monsieur Valentin DETHOU  
Monsieur Yannick HELLAK à Madame Rose-Marie FALQUE  
Monsieur Bertrand MASSON à Madame Martine BOCOUM

Etaient excusés      Monsieur Jean-Jacques PIERRET  
Monsieur Luc BINSINGER  
Monsieur Jean-Marc FOURNEL  
Madame Catherine PAILLARD  
Madame Michèle PILOT  
Monsieur Pascal SCHNEIDER  
Monsieur Ousmane SAMB  
Madame Véronique BILLOT

En application de l'article 26 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, y assistait également :

- Monsieur Alain FAIVRE, Directeur
- Madame Agnès MAYER, Payeur départemental

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JANVIER 2025  
POINT A L'ORDRE DU JOUR :**

**CDG 25/13 – MISSIONS SUPPORTS – POLE RESSOURCES & DEVELOPPEMENT –  
SERVICE AFFAIRES GENERALES - CONTRATS, CONVENTIONS ET MARCHES  
PASSES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION ATTRIBUEE AU PRESIDENT**

Monsieur le Président rend compte à l'assemblée des contrats, des conventions, des avenants et des marchés publics qu'il a signés dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée par le conseil d'administration, conformément aux dispositions combinées des articles 27 et 28 du décret n°85-643 du 26 juin 1985, en ce qui concerne :

**UNITE EMPLOI ET PROSPECTION DES TALENTS**

Conventions de mise à disposition d'agents intérimaires signées avec :

<b>COLLECTIVITE</b>	<b>DATE SIGNATURE</b>
CCAS DE MAXEVILLE	16/12/2024
SAINT GERMAIN	13/12/2024
CTE COM. Coeur du Pays Haut	10/12/2024
LANEUVEVILLE DEVANT NANCY	13/11/2024
FLEVILLE DEVANT NANCY	13/11/2024
SIS DAMELEVIERES	29/10/2024
MALZEVILLE	25/10/2024
CEINTREY	25/10/2024

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, d'approuver les contrats, les conventions, les avenants et les marchés publics signés dans le cadre de la délégation attribuée au président.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

**Pour extrait conforme,  
Le Président,**



**Daniel MATERGIA  
Maire de SANCY**

